



1959 - 2009

Troisième Réunion du Conseil National du Crédit et de l'Épargne
28 juillet 2009
Rabat

Allocution de Monsieur Abdellatif JOUAHRI
Gouverneur de Bank Al-Maghrib

**Monsieur le Ministre,
Messieurs les Secrétaires Généraux,
Messieurs les Présidents Directeurs Généraux,
Mesdames et Messieurs,**

Je tiens tout d'abord à vous souhaiter la bienvenue à Bank Al-Maghrib à l'occasion de la tenue de la troisième réunion du Conseil National du Crédit et de l'Épargne et plus particulièrement aux membres qui se joignent à nous pour la première fois.

Notre réunion se tient aujourd'hui à un moment crucial. L'économie mondiale connaît un effondrement économique sans précédent et de fortes incertitudes planent encore sur le retour de la croissance dans les pays développés notamment. Cette conjoncture éprouvante ne manque pas d'affecter l'économie nationale. C'est pourquoi, j'aimerais



dans un premier temps revenir sur les principaux atouts qui ont permis à l'économie nationale de continuer de faire preuve d'une importante résilience face à la détérioration de la conjoncture internationale. Je ferais également un tour d'horizon des actions menées par la banque centrale au cours des douze derniers mois, dans le cadre de la conduite de ses missions fondamentales, compte tenu des événements survenus. Je souhaiterais enfin évoquer les défis auxquels nous devons faire face, afin de permettre à notre système financier d'accroître son efficacité dans le financement de l'économie nationale.

**Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,**

Lors du déclenchement de la crise financière mondiale, l'environnement international a été marqué notamment par une très forte volatilité des indices boursiers, ainsi que par des tensions sur les marchés monétaires dont témoigne le niveau anormal des spreads. Dans ces conditions, le système bancaire international a été fragilisé, ce qui a conduit à une phase d'instabilité financière et de récession économique prolongée. Ces évolutions n'ont pas manqué d'impacter la croissance et la gestion macroéconomique sur le plan national.



**Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,**

Le défi primordial consiste aujourd'hui pour notre pays à faire face à des chocs exogènes liés, en particulier, au niveau de la croissance en Europe, principal partenaire du Maroc, et à la volatilité des cours du pétrole et des produits de base sur les marchés internationaux.

Conscientes de l'importance de la stabilité macroéconomique et de la surveillance et la réglementation prudentielle pour le soutien de la croissance à moyen et long termes, ainsi que pour le développement de l'épargne nationale, les autorités marocaines ont œuvré en vue de consolider les équilibres macroéconomiques.

Tout d'abord, l'approfondissement des réformes structurelles menées par notre pays au cours des dernières années a considérablement renforcé les équilibres macroéconomiques fondamentaux. Ainsi, la croissance s'est nettement renforcée à partir de l'année 2000 et ce, grâce aux bons résultats du secteur agricole et à la diversification des sources de croissance comme le montre la hausse soutenue à plus de 5% du PIB non agricole en moyenne sur la période 2001-2008, marquant ainsi une rupture avec la tendance passée.

Parallèlement, la position budgétaire s'est sensiblement consolidée en dépit des dépenses importantes de compensation, liées à l'augmentation du prix du pétrole, en liaison avec le bon comportement des recettes fiscales. Par ailleurs, il est important de



souligner l'indépendance du budget de L'Etat par rapport aux recettes de privatisation au cours des dernières années.

Pour ce qui est de l'évolution des prix, il est important de souligner que le Maroc s'est inscrit dans un mouvement désinflationniste global, avec un taux d'inflation qui s'est stabilisé autour de 2 % en moyenne entre 1997 et 2008. De même, la volatilité de l'inflation a sensiblement baissé, en particulier pour l'inflation sous-jacente.

Dans le même temps, les transactions courantes ont dégagé un excédent de l'ordre de 2% du PIB en moyenne entre 2001 et 2007, tandis que les réserves de change se sont consolidées pour représenter environ 9 mois d'importation de biens et services au cours de ladite période.

**Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,**

Les effets de la crise mondiale se sont traduits pour plusieurs pays par une aggravation des déficits et des dettes publiques, en relation avec la nécessité, d'une part, de sauver le système bancaire en se substituant à lui dans sa fonction de financement de l'économie et, d'autre part, de pallier à l'insuffisance de la demande privée. En outre, le ralentissement de la croissance économique s'est caractérisé par une forte baisse des recettes publiques et par un accroissement considérable des dépenses compte tenu de la mise en place des plans de relance de l'économie, ce qui ne manquerait pas de se répercuter sur l'endettement public durant les prochaines années.



Les fortes révisions successives à la baisse des perspectives de croissance mondiale et les grandes incertitudes qui pèsent encore illustrent les risques baissiers qui devraient perdurer plus longtemps qu'initialement prévu. Les dernières projections du Fonds monétaire international en matière de croissance font état d'un repli de l'économie mondiale de 1,4% en 2009, avant d'enregistrer une croissance de 2,5% en 2010 au lieu de 3,1% en 2008 et 5,1% en 2007.

L'économie mondiale demeure en outre marquée par une volatilité importante des cours des matières premières, qui ont connu une hausse au cours de la période récente, mais dont le niveau reste largement inférieur au pic atteint en 2008. Au plan financier, si les risques d'effondrement systémique se sont réduits sous l'effet des mesures conventionnelles et non conventionnelles prises par les principales banques centrales, conjuguées au soutien des gouvernements, les marchés demeurent instables. Bien qu'il y ait un regain d'appétit pour le risque, la confiance est loin d'être durablement rétablie.

Pour autant, la contraction de l'activité économique, notamment dans les pays partenaires du Maroc, devrait se poursuivre au cours de l'année 2009, avant une légère reprise en 2010.



**Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,**

A l'instar des pays en développement non exportateurs de pétrole, le Maroc n'a pas échappé à l'impact de la crise économique internationale. Son économie a été affectée à travers les canaux réels de propagation, essentiellement les exportations de biens et services et les transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger et les investissements directs à l'étranger. Cette évolution s'est d'ailleurs reflétée à travers les chiffres de la croissance. Hors agriculture, la croissance est revenue à 1,9% au quatrième trimestre 2008, s'inscrivant en rupture par rapport au niveau moyen de 5,5% observé au cours des trois premiers trimestres. En outre, la forte contraction des recettes au titre des exportations conjuguée à celle des recettes touristiques et des rapatriements des résidents marocains à l'étranger, s'est traduite par une détérioration de la position du compte courant à fin 2008. Le solde déficitaire du compte courant a représenté 5,4% du PIB en 2008 et le niveau des réserves de change couvre l'équivalent de 7 mois d'importations de biens et services.

Nous restons optimistes sur les effets des actions mises en œuvre par le Gouvernement pour soutenir les secteurs productifs directement exposés à l'effondrement de la demande étrangère. Le Comité de veille stratégique mis en place dès le début de l'année en cours assure à ce titre un suivi très rapproché de l'impact de telles mesures.



Toutefois, tel qu'il ressort des dernières prévisions de croissance de Bank Al-Maghrib, présentées à son Conseil de juin, la forte contraction de la demande en provenance de nos principaux partenaires devrait continuer d'exercer un effet modérateur sur la croissance non agricole, qui s'établirait entre 2% et 3% en 2009. En revanche, la croissance économique globale devrait se situer entre 5% et 6%, un niveau comparable à celui observé en 2008, porté par un rebond de la valeur ajoutée agricole qui a bénéficié de conditions climatiques exceptionnelles et dont le rythme de progression atteindrait 20% contre 16% en 2008

Monsieur le Ministre,

Mesdames et Messieurs,

Je tiens à rappeler, à cette occasion, que le Maroc est parvenu à résister aux répercussions directes de la crise sur son système financier. Le secteur bancaire, qui en constitue la composante essentielle est stable, solide, et fait preuve d'une bonne résilience face aux évolutions du contexte international.

Cette solidité du système bancaire et financier est le fruit d'un long processus de réformes menées depuis la décennie précédente. Le rythme de ces réformes s'est intensifié au cours des cinq dernières années en vue de renforcer le cadre prudentiel et le dispositif proactif de détection et de gestion des risques.

Dés le déclenchement de la crise sur le plan international, les banques ont été tenues à davantage de vigilance pour le suivi de la qualité aussi bien des actifs étrangers détenus dans leurs portefeuilles que de



leurs contreparties. Les résultats des investigations menées dans ce sens montrent que l'exposition du secteur bancaire aux facteurs de risques ainsi que les canaux de contagion purement financiers de la crise sont très limités. La part des actifs étrangers est faible, les banques ne détiennent pas de produits dits « toxiques » et les risques sur les contreparties étrangères sont maîtrisés.

En parallèle, les travaux sont en cours pour la mise en place d'un cadre de surveillance macro-prudentielle, basé à la fois sur des tests de stress pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs et sur la conduite de simulations de crise systémique, en concertation avec les autorités de régulation et de supervision du secteur financier. L'objet de ces travaux est de s'assurer l'efficacité des dispositifs actuels et d'identifier les axes de leur amélioration et ce, en vue d'asseoir, sur des bases solides, la coordination entre les autorités de régulation, en cas de survenance d'une crise systémique et d'assurer une veille globale sur la stabilité du système financier.

Ainsi, quoiqu'en décélération, la progression des crédits bancaires demeure soutenue. Après une hausse de 23% à fin décembre 2008 au lieu de 29% une année auparavant, la croissance du crédit s'est de nouveau accrue de 17,1% à fin mai 2009. L'encours global des crédits bancaires, stimulé par la demande tant des ménages que des entreprises et une concurrence interbancaire dynamique, a atteint 519,3 milliards de dirhams en 2008, et a représenté 78% du PIB contre 69% un an auparavant, niveau demeurant largement supérieur à celui affiché par les pays de la région MENA qui s'établit en moyenne à 58%.



Approché par la part des crédits octroyés par le système bancaire dans le PIB, le poids du secteur bancaire dans le financement de l'économie s'est accru de manière régulière, passant de 53,8% en 1980 à 60% en 1990 avant de dépasser 90% ces dernières années. De même, l'évolution du taux de liquidité, indicateur du degré de mobilisation des dépôts par le secteur bancaire, montre que la part de M2 dans le PIB, qui s'est située en moyenne à 42,6% au cours des années 1980-1990, avoisine 80% durant la période 2000-2008.

La solidité du système bancaire semble également être en ligne avec les standards internationaux. Grâce à une meilleure gestion des risques, les créances en souffrance s'inscrivent dans un trend baissier. Représentant 8% de l'encours global des crédits à fin 2007, elles ont connu une nouvelle contraction pour se stabiliser autour de 6% à fin mai 2009. De même, le taux de couverture des créances par les provisions s'est amélioré de manière significative et le ratio de solvabilité s'est établi à un niveau satisfaisant du point de vue des normes internationales.

Parallèlement, en vue de répondre aux nouvelles exigences réglementaires, les banques ont procédé au renforcement de leurs fonds propres qui se sont inscrits en hausse de 22% à 55 milliards de dirhams.

A cet égard, nous avons adopté un ensemble de mesures visant la consolidation du système bancaire et la stabilité financière. Ainsi, des dispositions complémentaires en matière de gestion du risque pays ont



été édictées en 2008 et le niveau minimum du ratio de solvabilité a été relevé à 10%. De même, les règles d'établissement du reporting du risque de taux d'intérêt ont été définies afin d'uniformiser les reportings adressés par les banques et d'en faciliter le traitement, tandis que les conditions selon lesquelles les établissements de crédit doivent publier leurs états financiers sous les normes IFRS ont été fixées. A présent, huit banques ont adopté les normes comptables internationales et ont fait une publication selon ces normes pour l'exercice 2008.

Pour le secteur du micro- crédit, les règles spécifiques de classification des créances en souffrance et des provisions ont été fixées. Il est important de signaler à ce titre que l'activité de ce secteur n'a pas connu de développement notable en 2008. L'encours des concours distribués par les associations du microcrédit s'est situé à un niveau quasi-similaire qu'en 2007, soit 5,7 milliards de dirhams, après une hausse de 57% par rapport à 2006.

Je voudrais souligner, enfin, sur le même registre que l'entrée en fonction de la centrale des informations financières dès septembre prochain permettra d'améliorer le système d'information sur le crédit au Maroc.



**Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,**

Sur le plan de la politique monétaire, la Banque s'est attelée à assurer la stabilité des prix à moyen terme au cours des derniers mois. Face à l'accentuation des pressions inflationnistes observée au cours de la première moitié de l'année 2008 et dans un contexte caractérisé par des perspectives d'inflation à la hausse, le taux directeur de la banque centrale a été tout d'abord relevé de 25 points de base en septembre, à 3,50%, avec notamment l'objectif de prévenir les effets de second tour associés à la hausse des prix des matières premières à l'échelle internationale. Avec l'orientation à la baisse des risques et une prévision centrale de l'inflation en ligne avec l'objectif de stabilité des prix, le taux directeur a été de nouveau abaissé à 3,25% en mars 2009. En parallèle, compte tenu de l'ampleur et du caractère durable du besoin de liquidité sur le marché monétaire et des prévisions d'évolution des facteurs de liquidité, la banque centrale a procédé à la réduction du taux de la réserve monétaire à deux reprises : de 15% à 12% à partir de janvier 2009 et à 10% à compter du 1er juillet.



**Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,**

Les évolutions récentes de l'environnement économique et les implications de la crise mondiale nous incitent à améliorer la gestion macroéconomique du Maroc. Nous devons donc tirer les leçons de cette crise sans pour autant priver notre économie du bénéfice de la libéralisation et des innovations financières.

Les défis auxquels la politique macroéconomique aura à faire face devant donc s'intensifier, la qualité de la gestion macroéconomique revêt à cet égard une importance particulière. Le cadre de politique monétaire devra donc être adapté en permanence pour pouvoir accompagner ces changements économiques. Ainsi, pour le Maroc, la nécessité de faire évoluer à moyen terme l'objectif de la politique monétaire vers le ciblage d'inflation découle du processus d'insertion du pays dans l'économie mondiale. Cette dynamique est en phase d'accélération, notamment du fait de l'approfondissement du démantèlement tarifaire avec l'Union européenne et la signature d'accords de libre échange avec de nouveaux pays. Les engagements pris par le Maroc, dans le cadre de ces accords, vont approfondir davantage l'ouverture financière et commerciale. Parallèlement, l'effet cumulatif du processus d'assouplissement graduel de la réglementation des changes commence à produire ses effets sur l'intégration financière du pays.



Dans ce contexte, nous avons accéléré le processus de mise en place des éléments nécessaires à l'adoption de la stratégie du ciblage d'inflation. Ceci devrait se faire parallèlement à l'approfondissement des marchés monétaire et de changes, ainsi qu'au renforcement des capacités de gestion du risque de change par les opérateurs économiques.

Je vous remercie de votre attention